

Grands communaux

Haut Doubs







Vue sur le Lac de Saint-Point et le village d'Oye-et-Pallet (Paul Verniau - OTPHD)

Église, chapelle et méandres du Doubs.

Depuis la vallée du Doubs jusqu'au plateau qui la domine, ce circuit traverse bois et communaux. Il passe à proximité de l'église Saint-Nicolas et de son superbe clocher-porche de 1749. Le cheminement conduit près de la Chapelle Notre-Dame des Côtes édifiée en 1871 et de son très bel oratoire. Celui-ci est adossé à une barre rocheuse dominant la route de Pontarlier. Il offre une belle vue panoramique sur la vallée du Doubs et ses méandres en aval du lac de Saint-Point.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur: 6.6 km

Dénivelé positif: 191 m

Difficulté : Intermédiaire

Type: Boucle

Thèmes: Archéologie et histoire,

Patrimoine. Point de vue

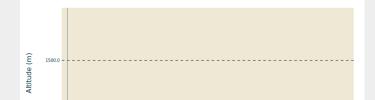
Itinéraire

Départ : Mairie d'Oye-et-Pallet **Arrivée** : Mairie d'Oye-et-Pallet

Balisage : **PR**

Communes: 1. Oye-et-Pallet

2. Granges-Narboz



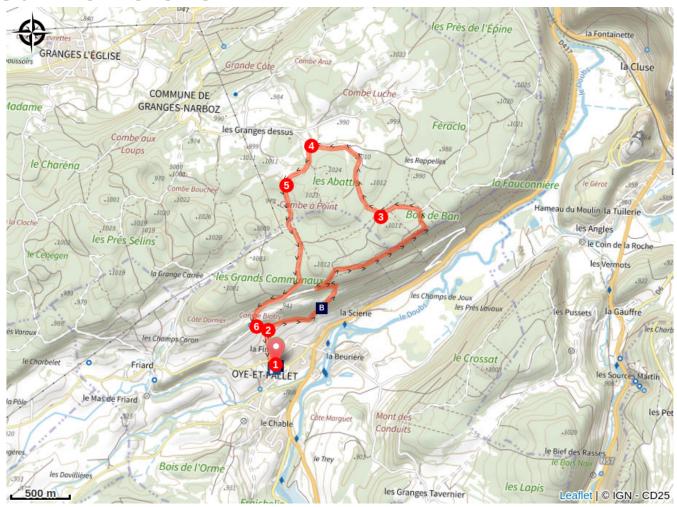
Altitude min 877 m Altitude max 1010 m

Profil altimétrique

Ce circuit est balisé en jaune et bleu. Suivre le numéro 1

- 1. Départ depuis l'école, longez le cimetière puis allez tout droit.
- 2. **Carrefour**: prenez sur votre droite et suivez le chemin dans le pâturage. Passez devant l'oratoire Notre-Dame et continuez à monter dans le pâturage sur 200m puis tournez légèrement sur votre gauche pour remonter le pâturage. Arrivés sur la route, prenez à gauche sur 250 m puis, prenez à droite, laissez le chemin VTT sur votre gauche puis, continuez sur la droite pendant 1,5 km.
- 3. Suivez la route tout droit.
- 4. **Carrefour** : prenez à gauche le chemin blanc.
- 5. Suivez le chemin blanc sur votre gauche et traversez la forêt des Grands
- 6. Prenez à gauche jusqu'au numéro 2 puis à droite pour rejoindre le village.

Sur votre chemin...



Église Saint-Nicolas (A)

Oratoire Notre-Dame des Côtes (B)

Toutes les infos pratiques

i niveau 3

A Recommandations

- Partir bien chaussés, bien équipés et avec une quantité d'eau suffisante.
- Rester sur les itinéraires balisés : respecter les propriétés privées, les prés de fauche, les animaux et les cultures.
- Tenir votre chien en laisse.
- Respecter les clôtures et refermer les barrières.
- Rester courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.
- Ne pas jeter de détritus.
- Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.
- Ne pas faire de feu.

Comment venir?

Accès routier

Depuis Pontarlier, prendre la RN57 direction Lausanne, puis sur votre droite la D437.

À l'entrée d'Oye-et-Pallet prendre à droite la Rue des Ecoles.

Parking conseillé

Mairie, Oye-et-Pallet

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Veillez à respecter la quiétude du lieu, la signalétique en place et à rester sur les sentiers balisés. Attention, le site peut faire l'objet d'une réglementation particulière.

Complexe de la Cluse-et-Mijoux

Période de sensibilité :

Site Natura 2000

Lac, tourbières et zones humides de Malpas

Période de sensibilité :

Zones humides du château de Joux

Période de sensibilité :

1 Lieux de renseignement

Office de tourisme du Pays du Haut-Doubs - Malbuisson

69 Grande Rue, 25160 Malbuisson

malbuisson@destination-hautdoubs.com

Tel: +33 (0)3 81 69 31 21

https://www.destination-haut-doubs.com



Sur votre chemin...



Église Saint-Nicolas (A)

L'église Saint-Nicolas d'Oye-et-Pallet possède un superbe clocher-porche de 1749. L'église abrite aussi un retable classé en bois polychrome et doré réalisé en 1716.

Crédit photo : Mairie de Oye-et-Pallet



Oratoire Notre-Dame des Côtes (B)

À 500 mètres au nord du village, à quelques mètres de la chapelle construite en 1871 sous le même vocable, ce très bel oratoire en pierre ocre, à l'allure antique, est haut de 1,60 m.

Crédit photo : Paul Verniau - OTPHD